

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2026**

Délibération n° :

DL34/2026

Objet :

Désignation du ou des
représentants du SIOM
au sein de la SEML
« SIGEIF MOBILITES »

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 08 juin 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AFONSO Joseph (titulaire - CPS)
- Mme ARNOULD Laure (titulaire - CCHVC)
- M. BOULLAND Daniel (titulaire - CPS)
- M. CHARRON Etienne (titulaire - CPS)
- M. CHERCHALI Sandra (titulaire - CPS)
- M. CORDIER Gilles (titulaire - CPS)
- Mme DALI Sara (titulaire - CPS)
- M. DELAIRE Jérôme (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS Dominique (titulaire - CPS)
- M. FANCHINI Romain (suppléant - CPS)
- M. FAUBEAU Alain (titulaire - CPS)
- M. FELIHO Florentin (titulaire - CPS)
- M. FOURGEAUD Serge (titulaire - CPS)
- M. GALLAIS Grégory (suppléant - CPS)
- Mme GAULHET Marianne (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE Bernard (titulaire - CPS)
- M. GOUMAND Aurélien (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT Frédéric (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC Anne (titulaire - CCHVC)
- M. JACOBI Eric (suppléant - CPS)
- Mme JAUBERT Sarah (titulaire - CPS)
- M. KAROUI Karim (titulaire - CPS)
- Mme LECORGNE Laure (titulaire - CPS)
- M. LOUP Jean-Baptiste (suppléant - CPS)
- M. MANY François (titulaire - CPS)
- Mme MAUVEZIN Noëlle (titulaire - CPS)
- M. MIDOL-MONNET Alexis (titulaire - CPS)
- Mme PLUMAIL Nathalie (titulaire - CPS)
- M. POMPEIGNE Jérôme (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE Denis (titulaire - CPS)
- Mme SELVEZ Cyrielle (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VANDEWEGHE Ludwig (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. XAVIER Bernard (titulaire - CPS)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 02/06/2026

Absents excusés : M. ALI-BELHADJ Zaïme (titulaire - CPS) ; M. BAVOIL Daniel (titulaire - CCHVC) ; M. BERVEILLER Daniel (titulaire - CPS) ; M. GARSUAULT Philippe (titulaire - CPS) ; Mme GASNIER Marie-Anne (titulaire - CPS) ; M. LECLERC Christian (titulaire - CPS) ; Mme LEMONNIER Sandrine (titulaire - CPS) ; M. MASURE Frédéric (titulaire - CPS) ; M. NOFERI Grégory (titulaire - CPS) ; Mme OSTYN Valérie (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 35
VOTANTS : 35

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

Délibération n°DL34/2026
Désignation du ou des représentants du SIOM au sein de la SEML « SIGEIF
MOBILITES »

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Commerce,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1042 II disposant que les acquisitions d'actions réalisées par les communes, les départements, les régions et leurs groupements dans le cadre de l'article L. 1522-1 du code général des collectivités territoriales ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor, sous réserve que la décision de l'assemblée délibérante compétente pour décider de l'opération fasse référence à la disposition législative en cause et soit annexée à l'acte

Vu la délibération DL 32/2017 du 21 juin 2017 relative à l'entrée du SIOM dans le capital de la SEML Sigeif Mobilités,

Vu la note de présentation,

Considérant que le SIOM de la Vallée de Chevreuse est actionnaire de SIGEIF Mobilités à hauteur de 1%,

Considérant la nécessité pour le SIOM d'être représenté aux assemblées des actionnaires de la SEML,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne** Monsieur Aurélien GOUMAND comme représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires de la SEML « Sigeif Mobilités »
 - **Désigne** Monsieur Aurélien GOUMAND comme représentant à l'assemblée spéciale des actionnaires non représentés directement au Conseil d'administration de la SEML « Sigeif Mobilités ».
- (n.b. il peut s'agir de la même personne pour les deux assemblées)*

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président,

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20260608-DL34_2026-D